

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES MAIRES DE LA
MRC DE LA MITIS DU 12 MAI 2008**

À la séance régulière du conseil des maires de la MRC de La Mitis tenue à 19 h 30, le lundi 12 mai 2008, à la salle du conseil de la MRC de La Mitis, située au 300, avenue du Sanatorium, à Mont-Joli, il a été résolu :

Tous formant quorum sous la présidence du préfet.

M. Marcel Moreau, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Redécoupage de la carte électorale provinciale

Résolution : C.M. 08-098

CONSIDÉRANT QUE la Commission sur la représentativité électorale est actuellement en processus de consultation sur des modifications à la carte électorale québécoise;

CONSIDÉRANT QUE ce processus est mené en conformité avec la Loi électorale du Québec;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi qui établissent les critères sur lesquels le Directeur général des élections du Québec doit fonder sa proposition de nouvelle carte électorale;

CONSIDÉRANT QU'en appliquant lesdites dispositions dans le cas de la circonscription de Matapédia, le Directeur général des élections du Québec imposerait à l'élu(e) des conditions aberrantes telles que des distances démesurées et un nombre de municipalités gonflé de 34 à 46 ce qui rendrait quasi impossible un suivi adéquat des dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la perte de deux (2) circonscriptions dans l'Est-du-Québec affaiblirait la voix de notre région au gouvernement ce qui réduirait d'autant notre capacité à faire valoir nos intérêts dans les hautes instances décisionnelles;

CONSIDÉRANT QUE la disparition d'une autre circonscription, dans la région de la Beauce, aurait le même impact négatif sur le poids des régions et le rapport de forces qu'elles peuvent exercer pour faire valoir leurs intérêts;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis ne s'oppose aucunement à des modifications destinées à mieux répondre aux réalités vécues dans certains centres urbains tels Laval mais refuse que ces changements s'effectuent à son détriment et à celui des autres municipalités et régions dont elle est solidaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis accueille favorablement l'idée du directeur général des élections du Québec de modifier l'appellation de la circonscription pour y ajouter le vocable « Mitis » ce qui cultivera le sentiment d'appartenance de la population;

Grand-Métis

La Rédemption

Les Boules

Les Hauteurs

Luceville

Métis-sur-Mer

Mont-Joli

Padoue

Price

Sainte-Angèle-de-Mérici

Sainte-Flavie

Sainte-Jeanne-D'Arc

Sainte-Luce

Saint-Charles-Garnier

Saint-Donat

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Joseph-de-Lepage

Saint-Octave-de-Métis

CONSIDÉRANT QUE l'application d'une logique démographique mettra toujours en danger la représentation des régions par rapport à celle des centres urbains ce qui risque d'accentuer ce que nombre d'observateurs désignent comme « le fractionnement du Québec »;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par M. Raymond Tremblay, appuyé par M. Jean-François Fortin et résolu à l'unanimité que la MRC de La Mitis se joigne à la coalition des opposants à la révision de la carte électorale telle que proposée par le Directeur général des élections du Québec pour :

- Exiger de l'Assemblée nationale du Québec de réviser les dispositions de la Loi électorale du Québec relatives aux critères de désignation des circonscriptions électorales;
- Étudier des options d'amendements à la Loi électorale pour assurer une représentativité équitable de tous les citoyens du Québec en respect avec le jugement Carter qui identifie la fonction de député comme étant celle de législateur et d'ambassadeur;
- Que cette notion de représentativité soit basée sur des paramètres qui tiendront compte de la réalité vécue par les régions du Québec;
- Qu'une consultation et un débat public soient amorcés sur les modifications à la Loi, et ce, avec l'ensemble de la population québécoise;
- Que l'Assemblée nationale suspende immédiatement les consultations publiques de la Commission de la représentation électorale actuellement en cours étant donné que la carte proposée ne saura répondre aux orientations souhaitées pour l'avenir à court, moyen et long terme, des régions du Québec;
- Tenir compte de l'avis de la juge McEachlin de la Cour Suprême du Canada reconnaissant le droit des citoyens « à une représentation effective [...] mais que la parité doit être conditionnée au besoin par des facteurs comme les caractéristiques géographiques, l'histoire et les intérêts de la collectivité [...];

CERTIFIÉ COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Donné à Mont-Joli, ce 13 mai 2008



Marcel Moreau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jean-Clément Ouellet (signé)
Préfet



MUNICIPALITÉ DE ST-OCTAVE
201A, RUE DE L'ÉGLISE
ST-OCTAVE-DE-MÉTIS (QC)
G0J 3B0

COPIE DE RÉSOLUTION

À une session ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 avril 2008 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants:

Jean-Louis Beaulieu
Idola Charest
Guy Gagnon
Denis Morin
et Yvon Morissette
tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur Camille Dufour.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand, Directeur général / secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION No : 200804-004

REDÉCOUPAGE DE LA CARTE ÉLECTORALE

Il est proposé par Denis Morin
appuyée par Jean-Louis Beaulieu
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité de St-Octave-de-Métis s'oppose à la proposition du directeur-général des élections d'éliminer une circonscription électorale dans la Gaspésie lors du redécoupage proposé de la carte électorale.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Directeur général / secrétaire-trésorier,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Galbrand', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Yves GALBRAND

**PROCÈS-VERBAL
OU
COPIE DE RÉOLUTION**

MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS

À une session régulière X.... spécialeajournée..., du conseil municipal tenue le **7 avril 2008** laquelle est présent M. Sylvain Dupont Maire, et les conseillers suivants :

M. Robert Lebel
Mme Denise Caron
M. Pierre Lechasseur
M. Étienne Bélanger
Mme Gitane Michaud
M. Réginald Michaud

Tous formant quorum sous la présidence du maire .

Mme Diane Bernier, directrice-générale/secrétaire-trésorière étant aussi présente.

Résolution no. 08-04-07-73

**APPUI À LA MRC DE LA MITIS CONTRE LE REDÉCOUPAGE
DE LA CARTE ÉLECTORALE DANS L'EST**

Il est proposé par M. Robert Lebel et résolu que la municipalité des Hauteurs appuie la MRC de La Mitis dans sa démarche d'opposition au redécoupage de la carte électorale tel que proposé par le directeur général des élections et qui ferait perdre deux comtés dans l'Est-du-Québec.

Nous sommes également d'accord à ce que notre lettre d'appui soit incluse dans le dépôt du mémoire lors des consultations publiques qui auront lieu le 28 mai prochain à Matane.

En espérant que notre appui à votre démarche fasse en sorte que ce redécoupage ne devienne réalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Certifié copie conforme au
livre des délibérations du conseil
ce 8 avril 2008.

Municipalité Des Hauteurs


Mme Diane Bernier, dg/sec.-trés

MUNICIPALITÉ DE



SAINT-DONAT

RÉSOLUTION
2008-078

À une session ordinaire du conseil municipal de la paroisse de Saint-Donat, tenue le 7^e jour d'avril 2008 et à laquelle sont présents son honneur le maire Michel Côté,

et les conseillers suivants :

*Patrick Legoupil
Pierre Gauthier
Olivier Gillet
Johanne Canuel
Raynald Demers
Réjean Gagné*

formant quorum sous la présidence du maire.

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

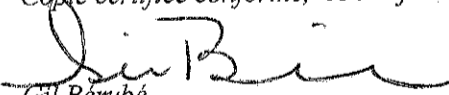
REDÉCOUPAGE DE LA CARTE ÉLECTORALE.

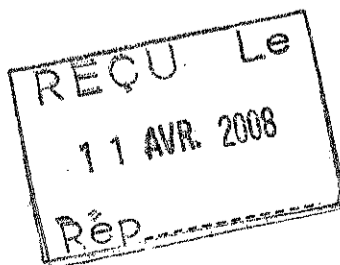
*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Réjean Gagné*

Et unanimement résolu que le conseil appui la MRC de La Mitis dans sa démarche d'opposition au redécoupage de la carte électorale tel que proposé par le directeur général des élections et qui ferait perdre deux comtés dans l'Est-du-Québec.

ADOPTÉ

Copie certifiée conforme, ce 9^e jour d'avril deux mille huit.


*Gil Bérubé,
D.g. et sec.-très.*





COPIE DE RÉOLUTION

Session régulière des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 7 avril 2008 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, France Saint-Laurent, les conseillers Hugues Dionne, Michael Ouellet, Nathalie Bélanger, Pierre Laplante, Anne A. Racine et Nathalie Pelletier. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent.

Certifiée copie conforme de la résolution 2008-04-103

Redécoupage de la carte électorale dans l'Est

Il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Luce appuie la MRC de La Mitis dans sa démarche d'opposition au redécoupage de la carte électorale, tel que proposé par le directeur général des élections et qui ferait perdre deux comtés dans l'est du Québec.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Luce est d'accord à ce que cette résolution d'appui soit incluse dans le dépôt du mémoire lors des consultations publiques qui auront lieu le 20 mai 2008 à Matane.

Jean Robidoux,
Secrétaire-trésorier et directeur général
11 avril 2008



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PRICE**

Le 22 avril 2008

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PRICE**

A une séance régulière du conseil tenue à l'Hôtel de ville de Price, lundi le 7 avril 2008, à laquelle sont présents :

Le Maire : Monsieur Claude Dupont

**et les conseillers suivants : Madame Lise Lévesque
Messieurs Michel Deroy, Fabien Boucher, Steeve Belzile et
Jean-Roch Lantagne.**

formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Louise Furlong, directrice générale, greffière est aussi présente.

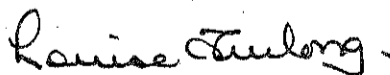
Résolution # 2008-110

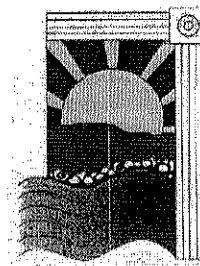
Considérant que le directeur général des élections propose un redécoupage de la carte électorale et que cette modification ferait perdre deux comtés dans l'Est du Québec;

Il est proposé par Steeve Belzile, appuyé par Fabien Boucher et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price se joigne aux élus de la MRC de la Mitis et aux membres de la Commission des leaders pour signifier son opposition à cette modification de la carte .

Adopté.

Vraie copie de résolution
Tirée du livre des procès-verbaux
Ce 22^{ième} jour d'avril 2008.


LOUISE FURLONG
Directrice générale



Copie de résolution

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Flavie tenue le 7 avril 2008 à 20 heures au Centre municipal Léon-Gaudreault.

Étaient présent(e)s: Monsieur le maire Jean-François Fortin
 Mesdames Françoise Arsneault
 Katia Beaulieu
 Sophie Guimond
 Gilberte Lecours
 Messieurs Michel Hudon
 Ghyslain Labonté

Madame Francine Roy, directrice générale/secrétaire-trésorière

**MRC DE LA MITIS
APPUI CONTRE LE REDÉCOUPAGE
DE LA CARTE ÉLECTORALE DANS L'EST**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général des élections propose un redécoupage de la carte électorale dans l'Est-du-Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette modification de la carte électorale ferait perdre deux comtés dans l'Est;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis présentera un mémoire signifiant son opposition au redécoupage proposé;

2008-04-092 Il est résolu unanimement d'appui la MRC de La Mitis dans sa démarche d'opposition au redécoupage de la carte électorale tel que proposé par le directeur général des élections.

Copie certifiée conforme à l'original
Sainte-Flavie (Québec)
Le 5 mai 2008


FRANCINE ROY
Dir. générale / Secr.-trésorière



Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli
875 Jacques-Cartier, suite 101
Mont-Joli (Québec) G5H 4A4
Tél. : (418) 775-3347 Fax : (418) 775-2277

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

DE LA TRENTE-HUITIÈME RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT RÉGIONAL DE MONT-JOLI, TENUE LE LUNDI 5 MAI 2008 À 9H00 À LA SALLE DE L'ÉDIFICE ADMINISTRATIF DE L'AÉROPORT RÉGIONAL DE MONT-JOLI SITUÉ AU 875, BOUL. JACQUES-CARTIER À MONT-JOLI.

PRÉSENCES

Monsieur Jean Bélanger, Maire de la Ville de Mont-Joli
 Monsieur Donald Grenier, Préfet de la MRC de Matane
 Monsieur Claude Dupont, Maire de la Municipalité de Price représentant de la MRC de La Mitis
 Monsieur Gilbert Pigeon, Préfet de la MRC de Rimouski-Neigette
 Monsieur Georges Guénard, Préfet de la MRC de La Matapédia

Assistent à la réunion Monsieur Joël Harrisson, directeur général de la Ville de Mont-Joli, Monsieur Marcel Moreau, directeur général de la MRC de La Mitis ainsi que Mesdames Carole Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie et Jocelyne Ouellet, gestionnaire exploitation aéroportuaire de l'aéroport.

APPUI À LA MRC DE LA MITIS CONTRE LE REDÉCOUPAGE DE LA CARTE ÉLECTORALE

Considérant que la MRC de La Mitis s'oppose au redécoupage de la carte électorale tel que proposé par le directeur générale des élections du Québec ;

Considérant que La MRC de La Mitis a demandé l'appui des organismes sur le territoire en vue de produire un mémoire le 28 Mai 08 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir une bonne représentation pour assurer le succès du développement de la région ;

Considérant que la perte de poids politique amène en plus un surplus de territoire à couvrir pour les députés des nouvelles circonscriptions ;

Il est résolu que la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli dénonce le redécoupage de la carte électorale dans l'Est du Québec. La Régie appuie donc la MRC de la Mitis et joint sa voix aux institutions et organismes qui déposeront des mémoires lors des consultations publiques qui auront lieu le 28 mai prochain à Matane.

Carole Duval
Secrétaire-trésorière

Copie certifiée conforme
 Donné à Mont-Joli, ce 5 Mai 2008